

Département de Licence

Fiche descriptive de cours

Niveau	Licence 1
Mention(s)	Droit
Diplôme	Licence
Parcours	-
Semestre	S1
Intitulé	Introduction au droit privé
Volume horaire	35
Enseignant	Nicolas BARGUE
Code Apogée	-
Descriptif	<u>Objectifs :</u> - compréhension de ce qu'est le droit en général, et le droit privé en particulier. - appréhension des différentes sources du droit privé et de ses différentes branches. - acquisition du vocabulaire juridique fondamental. - début d'apprentissage de la méthode de raisonnement juridique, de la méthode d'analyse de textes juridiques et décisions de justice. - début d'apprentissage de la recherche juridique (textes, sources doctrinales) <u>Particularités pédagogiques :</u> <u>Résumé du cours :</u> Ce cours constitue une initiation au droit privé, qui est la branche du droit qui s'intéresse aux relations juridiques entre les individus. Le droit privé est composé, par exemple, du droit civil (droit des personnes et de la famille, droit des biens, contrats, responsabilité

	civile...), du droit commercial, ou encore du droit du travail. Mais dans ce cours, on n'entrera pas dans le détail de ces matières, qui feront l'objet de cours séparés. On étudiera plutôt ici des principes généraux, qui touchent à la définition du droit et à sa méthode d'élaboration. Seront particulièrement abordées les sources du droit, qu'elles sont françaises, européennes ou internationales, et leur hiérarchie. On s'attardera également sur des questions essentielles dans un litige de droit privé : le champ d'application de ces normes, ainsi que l'accès au juge et la preuve des droits dans ce cadre contentieux. Le raisonnement juridique sera aussi présenté, tout comme des éléments de méthode en vue d'exercices juridiques (lois, décisions de justice). <u>Indications bibliographiques :</u> M. Fabre-Magnan, Introduction au droit, 6e éd., coll. Que sais-je, PUF, 2024 J.-L. Aubert et E. Savaux, Introduction au droit et thèmes fondamentaux du droit civil, 20e éd., Sirey, 2025 P. Deumier, Introduction générale au droit, 8ème éd., LGDJ, 2025 M. Fabre-Magnan et F. Brunet, Introduction générale au droit, 2e éd., PUF, 2022 Ph. Malaurie et P. Morvan, Introduction au droit, 9e éd., LGDJ, 2024 Ph. Malinvaud et N. Balat, Introduction au droit, 25e éd., Lexisnexis, 2025 F. Terré et N. Molfessis, Introduction au droit, 17e éd., Dalloz, 2025
Descriptif en anglais pour les cours ouverts aux étudiants en échange	This course provides an introduction to private law, which is the branch of law that deals with legal relationships between individuals. Private law includes, for example, civil law (law of persons and family, property law, contracts, civil liability, etc.), commercial law, and labor law. However, this course will not delve into the details of these subjects, which will be covered in separate courses. Instead, we will focus here on general principles related to the definition of law and the methods used to develop it. Particular attention will be given to the sources of law—whether French, European, or international—and their hierarchy. We will also focus on key issues in private law disputes: the scope of application of these legal norms, as well as access to the courts and the burden of proof in such litigation. Legal reasoning will also be covered, along with methodological approaches for analyzing legal texts (laws, court decisions).

